

COMMUNIQUE DE PRESSE

Propositions pour une meilleure protection des enfants et des adolescents

Paris, le 22 novembre 2011

C'est avec beaucoup d'attention que la Voix De l'Enfant a pris connaissance des annonces faites par le Premier Ministre pour que des solutions soient apportées aux risques de récidive de mineurs délinquants sexuels.

Une fois encore, la Voix De l'Enfant note que les mesures préconisées annoncées dans l'urgence médiatique et sans aucune réflexion sur les solutions existantes et les éventuels dysfonctionnements sont démesurées, au regard du nombre d'affaires de mineurs auteurs d'infractions sexuelles.

La Voix De l'Enfant tient à rappeler Dylan, Jessica, Marina, Enzo et tant d'autres qui sont morts sous les coups de leurs parents, sans que le gouvernement ne prenne de dispositions renforçant la prévention des violences sexuelles et des mauvais traitements intra familiaux. La Voix De l'Enfant s'interroge sur les raisons qui amènent les Pouvoirs Publics à annoncer un durcissement ou une nouvelle loi, dès lors que les crimes sont commis par un mineur ou une personne ayant déjà fait l'objet d'une condamnation, alors que souvent les parents maltraitants sont connus de la justice et des services sociaux.

Aussi inacceptables et insupportables que soient les derniers crimes dont ont été victimes Océane et Agnès, la Voix De l'Enfant ne peut accepter les différences de traitement entre ces deux drames et les viols ou agressions sexuelles que des milliers d'enfants et d'adolescents subissent au quotidien au sein de leur famille ou d'une institution.

La Voix De l'Enfant en appelle à Monsieur Nicolas Sarkozy, Président de la République et Monsieur François Fillon, Premier Ministre, pour qu'une véritable politique nationale de protection de l'enfant et de l'adolescent, victime ou auteur d'infraction, soit soutenue avec équité. Il y a urgence à déployer une politique de prévention efficace et de renforcer les programmes de formation de l'ensemble des professionnels en charge de la défense et de la protection de l'enfance.

La Voix De l'Enfant demande à nouveau une Justice spécifique pour tout mineur, victime ou auteur, et propose que la Grande Cause Nationale 2012 soit la lutte contre toutes les formes de mauvais traitements dont sont victimes les enfants et adolescents en France.

Contacts Presse

Martine Brousse, Déléguée Générale, 06 22 80 82 82, mbrousse@lavoixdelenfant.org
Jonathan Sandjivy, chargé de communication, tél. 01 40 22 04 22
communication@lavoixdelenfant.org